

# ECOLE ELEMENTAIRE ALSACE LORRAINE

## Conseil d'école – TRIMESTRE 1

10 Novembre 2015

Présents (fiche de présence en circulation)

Directeur	Monsieur CORDIER
Enseignants	Mesdames HEMERYCK, LISSE, VIGNET, COUTY, BRETILLE, MARZOLI, KEOXAY, ESTOURNES, MORIZOT, DESAUNAY, MONTEIRO, RIBAUT Messieurs LARMURIER et MORVAN
Maire	Monsieur BOEDEC
Maire adjoint	Monsieur KECHEROUD
Service Jeunesse	Monsieur TEBIGUI Nadir
Responsable CLAE	Monsieur RAMDANI Amine – pour le groupe Alsace Lorraine
DDEN	Monsieur FLEURY
Parents FCPE	Mesdames PAPIN, CHAIGNON et Messieurs KEHR, FERREIRA
Parents PEEP	Mesdames LIEVIN, DUMONT, RETIERE, TOURAT, VALLIER, D'ARBAUMONT, GAILLARD
Parents APAP	Mesdames ROGER et WAECKEL, Messieurs LICET et BELLENGUEZ

Toutes nos pensées sont pour Madame Cotrel, parent FCPE. Nous nous souvenons de son implication dans la vie de notre école depuis de nombreuses années.

### 1. Présentation de l'équipe / effectifs

16 classes	équipe enseignante	effectifs	TOTAL
CP A	Madame COUTY	26 élèves	
CP B	Madame LISSE	27 élèves	
CP C	Madame BRETILLE	22 élèves	
CP D	Madame VIGNET	26 élèves	
		<b>CP :</b>	<b>101 élèves</b>
CE1 A	Madame HEMERYCK	27 élèves	
CE1 B	Madame MONTEIRO	27 élèves	
CE1 C	Madame MARZOLI / Monsieur MANIC	26 élèves	
		<b>CE 1 :</b>	<b>80 élèves</b>
CE2 A	Madame RIBAUT	29 élèves	
CE2 B	Madame ESTOURNES	28 élèves	
CE2 C	Madame HERNANDEZ	28 élèves	
		<b>CE 2 :</b>	<b>85 élèves</b>
CM1 A	Madame SAINCOTILLE	25 élèves	
CM1 B	Madame KEOXAY	28 élèves	
CM1 C	Monsieur LARMURIER	27 élèves	
		<b>CM 1 :</b>	<b>80 élèves</b>
CM2 A	Madame DESAUNAY	30 élèves	
CM2 B	Madame MORIZOT	30 élèves	
CM2 C	Monsieur MORVAN	30 élèves	
		<b>CM 2 :</b>	<b>90 élèves</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>436 élèves</b>

### Remplacements

CM1 A : remplacement en cours pour Madame IGNARD. Madame Saincotille restera jusque la fin de l'année (en temps plein ou en temps partiel si Madame IGNARD reprend à temps partiel).

CP D : Madame Vignet est nommée jusque Avril 2016 en remplacement de Mme GREUET. Monsieur Cordier remercie les fédérations de parents d'élèves pour l'action menée pour le maintien de son remplacement.

### 2. Révision du règlement intérieur

Il a été décidé d'ajouter paragraphe concernant l'utilisation du téléphone portable.

*L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée au sein de l'établissement. Si tel est le cas ils seront confisqués et les parents seront conviés à venir les récupérer sur RDV avec le directeur de l'école.*

Règlement modifié et accepté en séance à l'unanimité.

### 3. Bilan rentrée 2015/2016

CLAE matin : 25 enfants, 2 animateurs

Petit CLAE : 115 enfants, 7 animateurs

Grand CLAE : 109 enfants, 7 animateurs

Mercredi : 45 enfants pour 5 animateurs

Etude : 92 élèves

### 4. Restaurant scolaire

Cantine : 298 enfants (facturés) par jour

Seulement 90% de repas sont réservés par les parents (il y a donc 10% de repas non réservés).

- **rappel de M. le Maire et M. le Maire Adjoint : l'inscription est obligatoire et à faire sur le portail de l'espace famille**
  - **sur le site internet de la mairie**
  - **ou alors, en mairie au service jeunesse, du personnel est disponible pour vous aider dans votre démarche**
  - **au cyber espace de la ville.**
- ⇒ l'inscription est très importante pour prévoir et organiser les effectifs pour la municipalité
- ⇒ l'inscription est très importante pour les parents : pour éviter de payer des surplus pour repas non réservés.
- ⇒ pour information, avant les vacances de la Toussaint, seulement 80% des repas étaient réservés par les parents.
- ⇒ attention de bien anticiper le retour des vacances. (inscription à l'année est possible sur le site et évite ainsi tout oubli (surtout le lundi du retour des vacances scolaires).

- ⇒ **attention, il y a bien DEUX ETAPES à réaliser sur le site internet : il faut INSCRIRE l'activité pour chaque enfant, puis RESERVER au jour le jour ou à l'année que ce soit la CANTINE (attention, les repas non réservés sont facturés avec un supplément de 50 centimes) ou le CENTRE du mercredi après midi ou le CENTRE des vacances scolaires. (seul le CLAE ne nécessite pas de réservation).**
- ⇒ **plus d'informations sur le site internet de la ville : <http://www.ville-cormeilles95.fr/article/espace-famille-attention-les-inscriptions-en-ligne-sont-obligatoires-pour-la-restauration>**

- ⇒ rappel : il est possible d'annuler une réservation avant 9h la veille pour ne pas être facturé. sinon, le montant facturé est de 70% du coût du repas. Les repas seront facturés même en cas d'absence d'un enseignant.
- ⇒ pour information, contrairement aux projections, l'augmentation du prix de cantine est reportée d'un an (augmentation de 53 centimes pour financer les nouveaux rythmes scolaires).
- ⇒ Le paiement en ligne est déjà disponible pour la cantine et le sera très prochainement pour le CLAE/Centre de loisirs.

### 5. TAP : 1 atelier par enfant par semaine sur le principe – Présentation par Amine RAMDANI

60% des enfants du midi y participent. Les enfants viennent s'ils le veulent.

Il n'y plus d'inscription sur un cycle (comme en 2014/2015) car le système n'a pas fonctionné l'année dernière : les enfants faisaient 1 ou 2 séances puis n'allaient plus au TAP.

Cette année, un nouveau système se met donc en place : les TAP sont ouverts à ceux qui veulent y aller. Les animateurs font l'appel et notent les présents. Les enfants ne sont pas poussés à s'y inscrire et seuls les motivés se présentent.

Au début de chaque période : présentation des activités dans la cour par les animateurs pendant 1 semaine. Puis les enfants sont conviés à s'inscrire auprès d'un animateur pour aller au TAP.

Pour plus de retours sur les TAP : sur le site de la Mairie, quelques vidéos présentent les TAP.

sept / oct : expériences scientifiques, aéro box, danse d'autrefois

nov / dec : crosse québécoise / scratch ball / échec / création d'un système solaire

## **6. Activités scolaires hors de l'école (tout ce qui peut être organisé par la Mairie)**

### TENNIS : CM1 et CE2 – 8 séances

transport en car, travail en extérieur sur les trois terrains  
aucune classe en hiver.

### RUGBY : CM1 – 10 aine de séance

animateur rugbyman qui prend en charge les classes sur le plateau, pour apprendre à passer la balle, pour faire des jeux puis déplacement au COSEC pour apprendre à faire des placages.

Tournoi avec toutes les autres écoles : CM2 sur la ville.

Il y a aura besoin de parents pour encadrer le tournoi.

### PISCINE : CP CE1 CM2

à pied, par 2 classes, débuté en sept jusque mi décembre.

2 maîtres nageurs / 2 enseignantes : 4 adultes, 30 minutes dans l'eau

projet en cours de construction : échange CM2/6<sup>ème</sup> : travaux en binôme pour des relais, recherche d'objet au fond du bassin.

Questions des fédérations :

- sécurité des enfants lors du déplacement à pied : 2 classes en même temps : pour avoir 2 enseignants, un à l'avant, un à l'arrière et pour faciliter les traversées de routes.
- demande des parents de mettre un film opaque sur les vitres donnant sur les vestiaires : M. le Maire confirme que la demande a déjà été faite, en attendant l'installation, un rideau sera disposé.

### ENDURANCE CM2 A et B / 6<sup>ème</sup>

au mois de mai, 3 parcours : 8 km/h / 9 km/h / 10 km/h

en binôme avec un 6<sup>ème</sup> pour apprendre à utiliser un chronomètre

## **7. Plan vigipirate**

Le DDEN remercie l'équipe municipale pour l'ouverture du passage côté maternelle.

Pour information, le passage côté école élémentaire est aussi réouvert.

rappel : sortie Paris intramuros sont interdites en transports en commun.

recherche de sortie en proximité :

Musée des Pompiers, musée d'Archéologie de Saint-Germain, Musées Réunis, château Lamazière, exposition avec la bibliothèque (Kamishibai), ferme d'Ecancourt, sortie à Provins sur une journée (CE2B et CM1C), des spectacles au théâtre du Cormier.

Le projet Puy du Fou ne sera pas proposé cette année (2 jours) : aspects logistique / coût compliqué

## **8. Intervenants extérieurs dans les classes**

les dossiers de demandes d'intervenants extérieurs dans les classes demandent beaucoup d'investissement aux enseignants.

- Pour les CM1 : en mai, autour du recyclage des déchets (avec AZUR, 7 interventions)
- Projet Roller (3 CM1) : 2 fois 1 heure sur 2 jours, la subvention demandée à la Mairie a été totalement accordée.

- Mise en place d'un projet avec l'IME La Chamade, la subvention demandée à la Mairie a été totalement accordée.
  - CM2 C : avec l'IME, ateliers cirque avec des enfants handicapés.
  - CE1 : avec l'IME : cours de danse
  - en continuité avec le travail fait autour de la différence
  - dans l'idée, proposition d'un spectacle de fin d'année, sur le thème du rêve
- concours de dessin : CE2 / CM1
- intervenant SNCF tous les CM1
- intervenant EDF tous les CM1
- intervenant TOTAL tous les CM1
- rencontre CM2 / 6<sup>ème</sup> : autour du cirque (en construction)

L'équipe enseignante redemande à M. Kecheroud la possibilité d'organiser des Olympiades pour les CP / CE1.

## 9. Bilan financier 2015

solde : 10 413,01 euros

dont 6010,04 euros pour les coopératives de classe et 4402,97 euros pour la coopérative générale.

- 4,60 euros par élève pour chaque classe, les enseignants utilisent cette somme à leur guise.
- la coopérative donne aussi 40 euros par classe pour les jeux de cours
- pas de fête d'école en 2015 : donc, manque dans la coopérative générale

## 10. Agenda

Pont de l'ascension : vendredi 6 mai, pas d'école.

Prochain conseil d'école 11 Mars et 17 Mai à 18h.

Exposition des enfants / Fête de l'école sous forme d'une exposition des travaux des enfants : 17 Juin 2016.

Fête du CLAE : 24 Juin 2016

## 11. Interventions de la Municipalité

### Intervention Mr Kecheroud

Des classes avaient demandé des subventions d'un montant total de 860 euros à la Mairie pour mener à bien des projets, les subventions sont entièrement accordées.

### Intervention de Mr Boedec

perte de 1,8 Million par an, réforme des rythmes scolaires coûtent 400 000 euros = il faut trouver 2,2 Millions sur 3 ans.

Cormeilles ne rentre pas dans les critères pour obtenir les 140 000 euros d'aides financières accordées par l'état. Mr le Maire attend une confirmation positive de ce budget.

Budget d'école seront touchés à la rentrée 2016 : budget fournitures diminué, suppression de l'action lecture, budget transport et projet d'école diminué de 10%. Suppression de la sortie à Astérix pour les CM2 et à Versailles pour le centre de loisirs en été dès cette année.

Pour les écoles maternelles : il n'y aura plus une ATSEM par classe. Les départs en retraite ne seront pas remplacés, pas de licenciements / pas de ruptures de contrats (7 départs).

Pour plus d'information, description dans le Cormeilles Mag de ce mois.

La séance est levée à 20H.

Jean Pierre CORDIER  
Directeur

Delphine LIEVIN  
Représentante des parents PEEP